

II) Quels sont les facteurs explicatifs de mobilité sociale ?

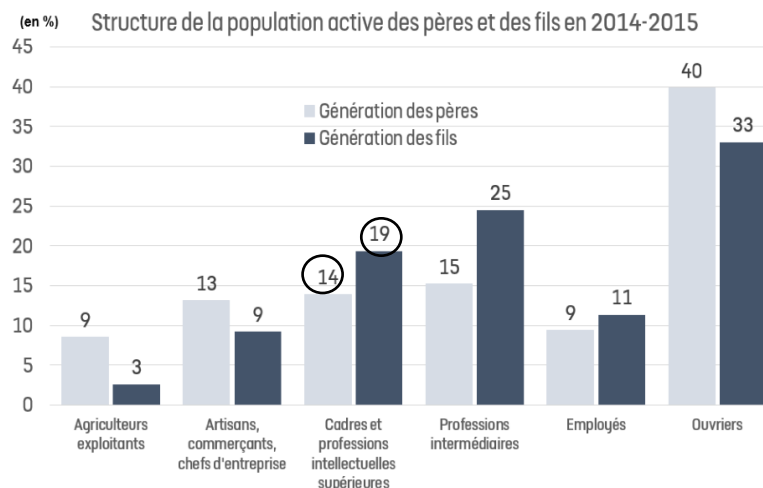
3 grands facteurs explicatifs :

- L'évolution de la structure socioprofessionnelle
- Les niveaux de formation
- Les ressources et configurations familiales

A) L'évolution de la structure socioprofessionnelle

1°) L'évolution de la structure des emplois entre les générations....

Document 14 :



Remarque préalable sur le document : données issues de la ligne « ensemble » et de la colonne « ensemble » des tables de destinée et de recrutement (cf. documents 4 et 5)

Questions :

Q1 : Donnez la signification des chiffres entourés.

En 2014-2015, dans la génération des pères 14% de la PA était des CPIS

En 2014-2015, dans la génération des fils 19% de la PA était des CPIS

→ la proportion de cadres est donc plus élevée dans la génération des enfants que dans celle des parents.

Q2 : Quelles PCS connaissent une baisse de leur part dans la population active entre les deux générations ? Une hausse ?

PCS dont la part ↗	PCS dont la part ↘
★ CPIS = + 5 points	★ Agriculteurs = - 6 pts
★ PI = + 10 pts	★ ACCE = - 4 pts
★ Employés = + 2 pts	★ Ouvriers = - 7pts

Q3 : Comment peut-on expliquer ces évolutions ?

Depuis les 30 glorieuses, la structure professionnelle s'est nettement modifiée :

→ Déclin du secteur primaire et secondaire (désindustrialisation) : ↘ de la part des agriculteurs et des ouvriers au sein de la PA.

→ Hausse du secteur tertiaire (tertiarisation) : ↗ de la part des employés au sein de la population active.

→ La période des « 30 glorieuses » a nécessité le développement d'emplois qualifiés : ↗ de la part des CPIS et des professions intermédiaires au sein de la population active.

On assiste donc au déclin des PCS peu qualifiées au profit des PCS plus qualifiées. C'est le progrès technique (voir chapitre 3 la « destruction créatrice et ses effets sur les emplois) qui entraîne un processus de déversement des travailleurs des PCS en déclin (secteurs primaires et secondaires, peu qualifiées) vers les PCS en expansion (secteur tertiaire, emplois qualifiés) cf Alfred Sauvy.

Au final certains emplois sont en déclin alors que d'autres sont au contraire en développement ce qui entraîne une mobilité sociale « mécanique ».

La théorie du déversement d'Alfred Sauvy			
	Évolution de la demande	Évolution de la productivité	Évolution de l'emploi
Secteur primaire	Très faible	Forte	Forte destruction
Secteur secondaire	Forte	Très forte	Destruction
Secteur tertiaire	Très forte	Forte	Forte création

La tertiarisation des emplois s'explique par le fait que la demande de services a tendance à augmenter en même temps que la croissance économique. Dans le même temps, la productivité dans le secteur tertiaire augmente assez peu (on a souvent un temps de travail incompressible, notamment parce que la valeur du service est fonction du temps passé). Ainsi dans le secteur tertiaire, l'offre d'emploi a tendance à augmenter.

Inversement, **dans les secteurs primaire et secondaire**, la demande augmente moins vite (on a une saturation des besoins) et la productivité augmente davantage, notamment grâce au progrès technique et aux effets de la mondialisation. Par conséquent, l'offre d'emploi dans les secteurs secondaire et surtout primaire a tendance à diminuer.

2°) ... explique la mobilité sociale.

👉 **Exercice 6: A l'aide des tables de destinée et de recrutement (docs 4 et 5) retrouvez les données manquantes permettant de compléter le texte suivant :**

Les changements de la structure socioprofessionnelle engendrent une mobilité dite **structurelle** car, en termes de destinée, les fils dont les pères appartiennent aux PCS en déclin ne peuvent forcément pas tous occuper la même position que leur père, donc sont « contraints » de changer de PCS. Par exemple, en 2014-2015, seulement **25%** des fils d'agriculteurs sont devenus eux-mêmes agriculteurs donc **75%** ont changé de catégorie sociale. De même seulement **20, 3%** des fils d'ACCE sont devenus eux-mêmes ACCE ce qui revient à dire que **79,7%** des fils d'ACCE sont mobiles socialement (table de destinée document 4).

En termes de recrutement, les fils appartenant aux PCS en expansion ne peuvent forcément pas tous avoir un père appartenant à la même PCS, donc sont « contraints » d'avoir une origine autre que celle de leur père. Par exemple, les enfants de cadres n'ont donc pas suffi à satisfaire les besoins en cadres. Il a fallu recruter des cadres dans d'autres catégories sociales. Ainsi en 2014-2015, seulement **33,8%** des CPIS avaient un père CPIS donc **66,2%** des CPIS avaient un père appartenant à une autre PCS notamment PI et ouvriers. En effet, **20%** des CPIS avaient un père exerçant une PI, **19,3%** avaient un père ouvrier. (table de recrutement document 5).

En conséquence, la mobilité structurelle a été affectée par deux types de flux de mobilité :

-Le déclin des professions indépendantes, des secteurs primaires et secondaires réduit les possibilités de reproduction sociale pour les enfants issus de ces catégories. Par exemple, les enfants d'agriculteurs sont contraints de choisir une autre voie professionnelle du fait de la baisse du secteur primaire. De même les enfants des catégories socio-professionnelles agriculteurs exploitants et artisans, commerçants et chefs d'entreprises qui ont progressivement basculé dans des catégories socio-professionnelles de salariés.

- L'expansion des emplois qualifiés et du secteur tertiaire a créé un « appel d'air » pour les enfants issus d'autres catégories socioprofessionnelles et a constitué une source de mobilité sociale. Ainsi les enfants des salariés les moins qualifiés (ouvriers et employés) qui ont davantage été « recrutés » dans des emplois plus qualifiés (cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires).

B) Les niveaux de formation expliquent la mobilité sociale

Le niveau de formation d'un individu dépend de sa formation initiale (des destinée à l'étudiant et prépare l'entrée sur le marché du travail) et de sa formation continue(destinée à des personnes qui sont déjà intégrées dans le marché du travail pour développer ou acquérir de nouvelles performances).

C'est pourquoi l'école joue un rôle important dans la mobilité sociale et la destinée des individus.

1°) La poursuite des études est vecteur de mobilité sociale ascendante

Dans nos sociétés démocratiques et méritocratiques, la position sociale doit donc être liée au diplôme et non à l'origine sociale, donc poursuivre des études est le moyen le plus efficace pour bénéficier d'une mobilité ascendante.

La massification scolaire aussi bien dans le secondaire que dans le supérieur depuis les années 1960 a permis l'élévation a conduit à une hausse des niveaux de formation. **La massification scolaire** désigne le processus par lequel l'accès à l'école et aux études supérieures s'est progressivement ouvert à tous les jeunes. Cette massification scolaire est le résultat de politiques publiques scolaires : prolongement de la scolarité obligatoire de 14 à 16 ans en 1959, collège unique en 1975, objectif de 80% d'une classe d'âge au niveau du bac en 1985 et plus récemment 50% d'une génération diplômée du supérieur. Au final, plus de jeunes accèdent aux études supérieures, le niveau de formation augmente. Il s'agit d'un facteur favorable à la promotion sociale/la mobilité sociale ascendante des individus issus de milieux défavorisés ou intermédiaires (fluidité sociale).

 **Document 15 : Catégorie socioprofessionnelle des actifs occupés sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans, selon le diplôme, en 2019 (en %)**

	Supérieur long	Supérieur court	Baccalauréat GT	Baccalauréat professionnel	CAP, BEP	Brevet ou sans diplôme	Ensemble
Agriculteurs, artisans, commerçants, chefs d'entreprise	1,9	1,6	2,2	2,8	1,9	2,0	2,0
Cadres et professions intellectuelles sup.	47,8	4,7	1,7	0,3	0,3	0,6	22,9
Professions intermédiaires	36,1	47,3	19,1	15,5	8,8	13,3	29,3
Employés	11,5	29,5	57,0	41,8	45,5	36,6	27,4
Ouvriers	2,7	16,9	19,9	39,7	43,5	47,5	18,4
Ensemble des actifs occupés	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte, données provisoires.

Source : Insee, enquête Emploi; calculs : MENJS-MESRI-DEPP, in L'état de l'École 2020 © DEPP

Questions :

Q1 : Que signifient les données 47,8 et 1,7?

En 2019, selon l'Insee, sur 100 actifs occupés sortis de formation depuis 1 à 4 ans avec un bac GT, moins de 2 sont cadres, tandis que 47,8% des actifs issus du supérieur long le sont, soit 28 fois plus.

Q2. Que nous apprend le document sur le lien entre niveau de diplôme et position sociale?

La position sociale semble être assez largement déterminée par le niveau de diplôme: la probabilité d'intégrer les catégories moyennes est supérieure est beaucoup plus importante pour les titulaires d'un diplôme du supérieur. En effet 47,8% des diplômés du supérieur long sont cadres contre 0,3% des diplômés d'un CAP/BEP (soit 160 fois plus) ou 1,7% des diplômés du bac (soit 28 fois plus). Le diplôme est donc un facteur explicatif important de la position sociale d'un individu dans un contexte d'accroissement de la qualification des emplois engendré par les possibilités de mobilité structurelle

2°) Cependant, le rôle des niveaux de formation sur la mobilité sociale est à relativiser

a- L'obtention de titres scolaires dépend encore fortement de l'origine sociale

La position sociale dépend de la réussite scolaire. Toutefois, nous savons que la réussite scolaire est elle-même fortement influencée par les ressources familiales. Il existe donc encore des inégalités scolaires, les enfants d'ouvriers et d'employés accèdent moins souvent aux emplois de cadre et de profession intermédiaire que les enfants de cadres. Cet écart s'explique par les ressources familiales que les enfants de cadres et de professions intermédiaires peuvent mobiliser pour faciliter leur accès à l'emploi (voir C sur le rôle de la famille)

« L'école transforme ceux qui héritent en ceux qui méritent » Pierre Bourdieu 1964

« On ne devient pas ouvrier, on naît ouvrier » Camille Peugny 2013

b-La formation peut ne pas suffire pour permettre l'ascension sociale

On peut quand même nuancer le lien entre niveau de diplôme et position sociale car certains diplômes du supérieur (bac et bac+2 notamment) font l'objet d'une dévalorisation: depuis le début des années 1980, ils ont vu leur valeur, c'est-à-dire leur capacité à permettre d'obtenir un emploi correspondant, diminuer.

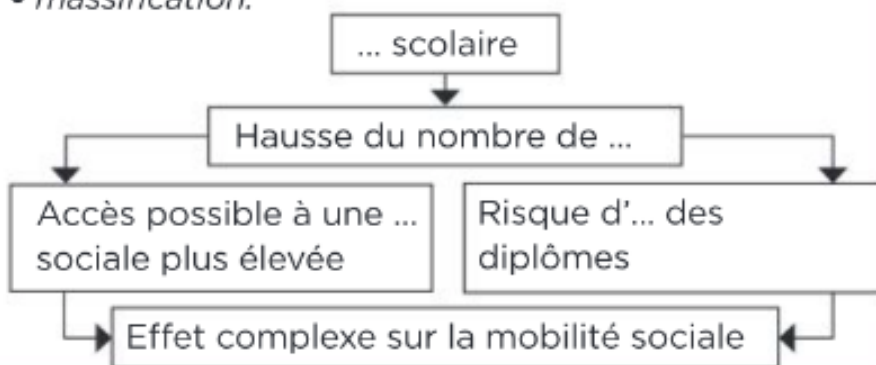
Cette dévalorisation des diplômes peut conduire à des situations paradoxales en terme de mobilité sociale puisqu'il ne va pas forcément y avoir de correspondance entre le niveau de diplôme du fils par rapport au père et la mobilité sociale des individus. Ce que l'on désigne en sociologie sous le nom de **paradoxe d'Anderson** indique que la possession d'un diplôme plus élevé que celui de son père n'assure pas nécessairement une position sociale plus élevée.

Cela s'explique car il n'y a pas forcément coïncidence entre le nombre de diplômes délivrés et le nombre d'emplois correspondants sur le marché du travail. S'il y a plus de diplômés du supérieur long que d'emplois de cadres ou de professions intermédiaires disponibles, certains diplômés du supérieur connaîtront un déclassement scolaire se retrouveront dans la situation du paradoxe d'Anderson. Cette situation paradoxale est donc liée à l'inflation scolaire : chacun individuellement a intérêt à obtenir le plus haut niveau de diplôme, mais si tout le monde raisonne ainsi il y aura trop de diplômés par rapport aux emplois disponibles ce qui conduit à des situations d'immobilité sociale ou de déclassement.

Ex : C'est notamment le cas en France du baccalauréat et des licences universitaires (L3). Pour les détenteurs de ce type de diplôme, la hausse du niveau de formation d'une génération à l'autre n'a pas été forcément synonyme d'ascension sociale. A niveau de diplôme équivalent ou supérieur à celui de ses parents, un diplômé bac+3 peut alors connaître un déclassement social. La possession du bac ou d'une licence ne suffit pas à garantir comme autrefois l'accès au statut de cadre.

👉 Exercice 7:

Complétez avec : *inflation • diplômés • position*
• massification.



C) Le rôle important de la famille



ACTIVITE DE GROUPE : A l'aide des documents et de vos connaissances notamment issues du chapitre sur l'école), vous montrerez que les ressources et configurations familiales peuvent expliquer la mobilité sociale .

Consignes :

- Dans chaque groupe de 2 élèves, vous tirez au sort votre rôle : soit vous êtes expert en « **ressources familiales** » soit en « **configurations familiales** ».

- 1^{ère} phase : Individuellement, vous étudiez vos documents et si besoin vous effectuez des recherches pour réaliser le plan détaillé de votre paragraphe AEI.

- 2nde phase : Vous vous réunissez en groupe d'experts afin de rédiger en commun votre paragraphe AEI.
→ Il faut être capable de : définir les notions importantes (ressources familiales, configurations familiales).
→ D'expliquer en quoi les ressources ou configurations familiales peuvent favoriser la mobilité sociale ou l'immobilité sociale.
→ D'illustrer votre réponse

- 3^{ème} phase : Vous retournez dans votre groupe de départ, chaque expert lit et explique son paragraphe argumenté. A cette étape vous devez :
→ Pour les 2 membres : être capable de définir : ressources et configurations familiales.
→ Pour les 2 membres du groupe, être capable d'expliquer comment le rôle des ressources familiales dans la mobilité sociale.
→ Pour les 2 membres du groupe, être capable d'expliquer comment le rôle des configurations familiales dans la mobilité sociale
→ Pour les 2 membres du groupe, présenter des exemples

- 4^{ème} phase : Les experts « orateurs » présenteront à l'oral leur travail.

★ Les ressources familiales peuvent expliquer la mobilité sociale

Document 16: La dynastie Pinault



François PINAULT, entouré de son fils François-Henri et de son petit-fils François-Louis, le 27 avril 2016.

REPÈRE

La dynastie Pinault

Milliardaire français, François Pinault est fils d'un marchand de bois d'origine paysanne. Après s'être marié à la fille du fournisseur de bois de son père, il rachète l'entreprise de son beau-père et fait fortune dans le commerce du bois avant de se tourner vers la distribution et le luxe. Son fils, François-Henri, fait de brillantes études (HEC) et travaille pendant 16 ans dans le groupe de son père, Pinault-Printemps-Redoute. En 2005, il succède à son père et transforme l'entreprise en un géant mondial du luxe : Kering. Son petit-fils, François-Louis, est entré à 18 ans au conseil d'administration de la fondation Pinault qui gère la collection d'art contemporain que possède François Pinault.

Document 17: De multiples ressources agissent sur la mobilité sociale

Même si aujourd'hui, la construction de l'identité professionnelle passe de façon croissante par la certification scolaire, l'héritage social n'est pas seulement culturel et incorpore aussi la transmission d'un capital économique et de relations sociales.

Par exemple, si les fils d'indépendants sont le plus souvent indépendants eux-mêmes, c'est parce qu'ils reprennent l'affaire de leur père. De plus, les salariés du secteur privé ont un patrimoine

moyen plus élevé que les salariés du secteur public, ce qui facilite leur installation à leur compte. [...]

La détention d'un capital social facilite l'insertion professionnelle : par exemple, travailler dans une entreprise ou une administration donnée, favorise une meilleure connaissance des opportunités d'embauche et permet d'en faire profiter ses enfants.

Patrice Bonnewitz,



Document 18:

[...] L'école ne libère guère des déterminismes sociaux de la « naissance », car la culture qu'elle diffuse [...] est plus proche de celle des classes supérieures que des autres. Même si elle s'adresse de la même manière à tous, ses messages sont reçus inégalement. [...]

[Les] analyses s'appuient sur les différences de réussite scolaire des élèves en fonction de l'origine sociale et conduisent à dire que la famille donne en héritage non seulement des biens économiques, mais aussi un « capital culturel » inégalement réparti. Elles ne sont pas démenties par la présence de cancrs parmi les enfants des classes supérieures et par celle des « miraculés » scolaires qui échappent au destin commun des classes inférieures. Les premiers bénéficient souvent des autres formes de « capital » qui leur évitent de déchoir socialement, notamment par les relations sociales de la famille.

Dominique Merllié, « La mobilité sociale », *Les Mutations de la société française*, tome II, coll. « Repères », © Éditions La Découverte, 2016

Document 19 :

Le paradoxe dans [la famille Belhoumi] tient à ce que, face à l'enjeu majeur de l'école, c'est le père, le plus éloigné du monde et des exigences scolaires, qui va soutenir le plus fortement et le plus constamment les projets scolaires de ses enfants et tout particulièrement de ses deux filles aînées. [...]

M. Belhoumi a ainsi tracé très tôt à ses enfants une voie, une perspective, à partir d'une expression qui est devenue comme un mot d'ordre mobilisateur pour l'ensemble de la fratrie : « Travailler avec le stylo ! » Cette expression, il l'a répétée sans cesse à tous ses enfants, mais surtout à ses fils, les premiers à risque de reproduire la situation professionnelle de leur père. [...]

Samira et Leïla [les deux aînées], fortes de leurs parcours scolaires et associatifs, vont non seulement donner l'exemple (par leurs bons bulletins et leur sens du devoir scolaire) à leurs sœurs, mais elles vont aussi suivre – de très près – leur scolarité en surveillant leur travail (leurs copies, leurs bulletins...), en allant voir les enseignants dès que nécessaire. [...] Elles veillent à ce qu'elles ne manquent de rien à l'école et les « gâtent » en fournitures scolaires. [...]

Stéphane Beaud, *La France des Belhoumi*, © Éditions La Découverte, 2018

Dans *La France des Belhoumi* ▶ (2018), Stéphane Beaud explique notamment comment la réussite scolaire et sociale des deux sœurs aînées d'une famille d'origine algérienne de huit enfants a servi de modèle et de soutien à leurs sœurs cadettes, dont elles suivaient étroitement la scolarité.



★ Les configurations familiales peuvent expliquer la mobilité sociale

Document 20 : Les effets complexes de la taille de la fratrie sur la réussite scolaire et sociale

En %	Situation familiale				
	Père et mère	Famille monoparentale	Famille recomposée	Garde alternée	Ensemble ¹
Scolarité élémentaire					
Ayant redoublé à l'école élémentaire	14,2	24,0	23,1	9,4	16,5
Scolarité après 4 ans d'études secondaires					
Ayant redoublé au collège	8,4	15,2	14,4	9,1	10,3
Ayant obtenu le brevet quatre ans après leur entrée en 6 ^e	89,2	77,0	83,5	93,4	86,8
Ayant atteint la 2 ^{de} générale et technologique sans redoublement	62,6	42,8	46,6	68,1	57,5

Champ : élèves entrés pour la première fois en sixième dans un collège public ou privé de France et n'ayant pas changé de situation familiale au cours des quatre premières années d'études secondaires.

D'après MEN-MESR-DEPP, panel d'élèves 2007 au second degré (dernières données connues sous cette forme)

1. Y compris élèves ayant changé de situation familiale au cours des quatre premières années de scolarité secondaire (2007-2011).

Document 21 : Taille de la famille et réussite scolaire

« Ceux qui ont vécu dans une famille nombreuse (plus de trois enfants) voient leurs chances de mobilité sociale diminuer. Les sociologues ont en effet montré que ces enfants deviennent moins souvent cadres et professions intermédiaires, et plus souvent ouvriers. Joue bien sûr le fait que les familles nombreuses font souvent partie des classes populaires, dont la mobilité sociale est réduite. Il semblerait néanmoins qu'il existe un effet propre de la taille de la fratrie, quel que soit le milieu d'origine. Dans les familles comptant deux enfants ou moins, un enfant sur quatre devient cadre. Ils ne sont plus que 14 % dans les familles de trois enfants et plus. Ce phénomène, très stable dans le temps, pourrait s'expliquer par les conditions matérielles d'existence. Les enfants de famille nombreuse doivent par exemple souvent partager une chambre à plusieurs, ce qui a des effets négatifs très nets sur la réussite scolaire... et donc sur la mobilité sociale. D'autant qu'ils bénéficient moins de soutiens scolaires [...]. Le nombre élevé d'enfants, combiné à la promiscuité spatiale, pourrait aussi entraîner un "style éducatif" parental rigide, moins propice au développement intellectuel des jeunes. »

■ Xavier Molénat, « Des inconvénients d'appartenir à une famille nombreuse », *Sciences humaines* n°190, fév. 2008.

Document 22 :

Destinées par groupes sociaux d'origine selon le nombre de frères et sœurs (en %)

		Destinée des fils			
Groupe social du père	Nombre de frères et sœurs	Cadre, profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier
Cadre, profession intellectuelle supérieure	Deux ou moins	56,4	25,8	6,5	5,5
	Trois ou plus	49,5	22,0	7,9	11,9
	Ensemble	53,9	24,4	7,0	7,8
Ouvrier	Deux ou moins	15,2	26,4	14,1	37,2
	Trois ou plus	7,4	21,2	12,6	51,7
	Ensemble	10,8	23,5	13,2	45,4
Ensemble (tous groupessociaux)	Deux ou moins	25,1	26,0	11,4	24,0
	Trois ou plus	14,2	23,3	11,2	39,4
	Ensemble	19,9	24,7	11,3	31,3

Source : d'après INSEE, *France Portrait social*, 2007.

Lecture : 15,2 % des fils d'ouvriers qui avaient deux frères et sœurs ou moins sont devenus cadres ; 7,4 % des fils d'ouvrier qui avaient trois frères et sœurs ou plus sont devenus cadres

Document 23 :

Le paradoxe dans [la famille Belhoumi] tient à ce que, face à l'enjeu majeur de l'école, c'est le père, le plus éloigné du monde et des exigences scolaires, qui va soutenir le plus fortement et le plus constamment les projets scolaires de ses enfants et tout particulièrement de ses deux filles aînées. [...]

M. Belhoumi a ainsi tracé très tôt à ses enfants une voie, une perspective, à partir d'une expression qui est devenue comme un mot d'ordre mobilisateur pour l'ensemble de la fratrie : « Travailler avec le stylo ! » Cette expression, il l'a répétée sans cesse à tous ses enfants, mais surtout à ses fils, les premiers à risque de reproduire la situation professionnelle de leur père. [...]

Samira et Leïla [les deux aînées], fortes de leurs parcours scolaires et associatifs, vont non seulement donner l'exemple (par leurs bons bulletins et leur sens du devoir scolaire) à leurs sœurs, mais elles vont aussi suivre – de très près – leur scolarité en surveillant leur travail (leurs copies, leurs bulletins...), en allant voir les enseignants dès que nécessaire. [...] Elles veillent à ce qu'elles ne manquent de rien à l'école et les « gâtent » en fournitures scolaires. [...]

Stéphane Beaud, *La France des Belhoumi*, © Éditions La Découverte, 2018

Dans *La France des Belhoumi* (2018), Stéphane Beaud explique notamment comment la réussite scolaire et sociale des deux sœurs aînées d'une famille d'origine algérienne de huit enfants a servi de modèle et de soutien à leurs sœurs cadettes, dont elles suivaient étroitement la scolarité.



C) Le rôle important de la famille

La trajectoire de vie que va suivre un individu dépend en grande partie de la famille dont il est issu. La famille peut favoriser ou bien freinant la mobilité sociale par deux facteurs : les ressources dont elle peut faire bénéficier le fils ou la fille et sa configuration.

1°) Les ressources familiales expliquent la mobilité sociale

Les ressources familiales se définissent comme les différents types de capitaux détenus par les familles : le capital économique, le capital culturel et le capital social. Ces capitaux sont des ressources qui ont des effets sur les parcours scolaires des enfants, leur accès aux diplômes et leur mobilité sociale.

Pour Pierre Bourdieu la famille transmet trois capitaux qui peuvent contribuer à une mobilité sociale ascendante mais qui le plus souvent garantissent l'immobilité sociale des plus favorisés. La transmission de capitaux se fait de manière inégale selon les milieux sociaux, elle est donc un facteur de reproduction sociale. Tout d'abord, la famille qui transmet aux enfants un capital culturel. Il s'agit de l'ensemble des connaissances et des goûts acquis par la socialisation. Il prend trois formes :

- le capital culturel objectivé= les biens culturels possédés comme des œuvres d'art, livres etc.
- le capital culturel intériorisé= manières de se comporter, de parler, de se tenir qui vont faire « corps » avec l'individu.

- le capital institutionnalisé= c'est le capital culturel « validé », certifié par les titres et diplômes scolaires. La famille contribue, à son insu, en interaction avec l'école, aux inégalités de réussite scolaire, car certaines familles sont bien dotées en capital culturel alors que d'autres en sont plus faiblement dotées. L'institution scolaire valorise dans les programmes enseignés et les attendus le capital culturel (objectivé et incorporé) hérité par les milieux aisés. L'école ne permet donc pas aux enfants de milieux populaires de pouvoir réussir à « armes égales ». En effet, l'école privilégie des qualités telles que l'aisance dans l'expression orale, la possession d'une culture extrascolaire, la lecture. Or ceux sont les catégories aisées qui ont transmis à leurs enfants ces qualités perçues comme naturelles. Alors que les enfants de milieux populaires possèdent un capital culturel éloigné de celui valorisé par l'école ce qui explique qu'ils connaissent davantage de difficultés scolaires et ont moins de chances de réussir à l'école. Au final, les chances de réussite scolaire des enfants de catégories aisées facilitent l'accès à des études supérieures longues, des grandes écoles etc. leur permettant comme leurs parents de se situer en haut de l'échelle sociale. Les inégales dotations en capital culturel favorisent donc l'immobilité sociale, la reproduction sociale des catégories aisées. Par exemple, dans la famille Pinault, le fils de François Pinault a bénéficié des ressources familiales notamment culturelles qui a certainement favorisé sa réussite scolaire (il a fait de brillantes études en étant diplômé de HEC-Document 16).

Le capital culturel peut aussi jouer dans le sens d'une ascension sociale. C'est un phénomène qu'on peut observer chez les enfants d'immigrés notamment : ceux et celles dont les parents sont diplômés mais ont connu un déclassement suite à leur migration ont plus de chances d'ascension sociale que des individus de même catégorie sociale mais dont les parents ne sont pas diplômés.

Ensuite, la famille transmet un capital économique (ensemble du patrimoine matériel et financier), qui peut favoriser la réussite scolaire (cours particuliers, voyages linguistiques, écoles privées, conditions matérielles favorables comme une chambre individuelle). De plus, le capital économique peut se transmettre de génération en génération et favoriser la reproduction sociale (Document 17). Par exemple, il est facile de devenir travailleur indépendant si on bénéficie d'un patrimoine hérité de sa famille, ou même

si on reprend l'entreprise familiale. Par exemple, François Pinault a acquis sa première entreprise et fait sa fortune dans le commerce du bois en se mariant à la fille du fournisseur de bois de son père. Son fils, François-Henri, va faire sa carrière dans l'entreprise de son père et en prend la tête en 2005. Son petit-fils, François-Louis, accède déjà à 18 ans au conseil d'administration de la fondation Pinault (*document 16*). Autre exemple, un jeune diplômé de la faculté de droit devient plus facilement avocat en reprenant le cabinet de son père, donc aussi sa clientèle, qu'un autre diplômé dépourvu de telles ressources.

Enfin, la famille qui transmet un capital social (ressources issues d'un réseau de relations pouvant être mobilisées par les individus), donc qui peut plus ou moins favoriser l'obtention d'un emploi qualifié, par le « piston » par exemple, selon l'importance du capital social détenu. À diplôme égal, les enfants dont la famille est bien dotée en capital social disposent ainsi d'un avantage sur les enfants dont la famille en est faiblement dotée. Bien sûr, le capital social joue aussi favorablement pour les enfants d'origine sociale supérieure en échec scolaire, leur permettant par le « piston » d'obtenir un emploi par exemple (*document 17*).

Les ressources dont disposent les individus permettent donc d'expliquer les situations de mobilité sociale comme les situations de reproduction sociale. Toutefois, malgré des capitaux économique et culturel plus faibles, certains enfants connaissent une ascension sociale grâce à l'investissement de la famille dans leur scolarité. Les investissements familiaux peuvent expliquer la reproduction sociale au sein des milieux aisés mais aussi la mobilité sociale ascendante et des trajectoires improbables, des « réussites paradoxales » dans les milieux populaires. En effet, les parents peuvent transmettre des valeurs favorisant la réussite. Par exemple dans les familles d'immigrés, la volonté de s'intégrer et de voir ses enfants connaître un meilleur sort que le sien pousse les parents à valoriser fortement l'école et à transmettre à leurs enfants des aspirations à la mobilité. On peut ici prendre l'exemple de la famille Belhoumi, (*documents 19 et 23*). Stéphane Beaud a enquêté pendant plusieurs années auprès de cette famille composée de 8 enfants d'origine algérienne dont les parents appartiennent aux fractions les plus précarisées des classes populaires. Les enfants ont connu une ascension sociale notamment car le père était présent au domicile et a encouragé ses enfants à « travailler avec le stylo » pour échapper au destin de travailleur manuel non qualifié. De plus, les deux aînées de la famille, fortes d'un capital scolaire important (elles sont toutes les deux diplômées du supérieur,) sont chargées de la surveillance de la scolarité des plus jeunes (bulletins, rendez-vous avec les enseignants, achat de fournitures scolaires pour la rentrée et d'ouvrages pour les lectures d'été...).

Ainsi, si les familles les plus aisées bénéficient de ressources qui favorisent l'accès et la conservation des positions sociales, les familles des classes populaires ne sont pas totalement dépourvues de ressources, ce qui permet d'expliquer une mobilité sociale ascendante.

2°) Les configurations familiales expliquent également la mobilité sociale

La mobilité sociale dépend aussi des **configurations familiales** c'est-à-dire, des caractéristiques de la famille comme le nombre d'enfants, la place dans la fratrie, le nombre de parents etc. Il existe plusieurs types de configurations familiales : les familles dites traditionnelles (les enfants du logement sont ceux du couple), les familles recomposées (au moins un enfant né d'une union précédente de l'un des conjoints), les familles monoparentales (un parent vit avec ses, ou son, enfant(s) mais ne réside pas en couple) et les familles nombreuses (au moins 3 enfants).

Tout d'abord, la situation familiale peut jouer. En effet, les enfants issus des familles monoparentales ont une plus forte probabilité de connaître un échec scolaire alors que les enfants élevés par leurs deux parents, unis ou en garde alterné, font l'objet de conditions éducatives plus favorables pour leur réussite scolaire. Effectivement les familles monoparentales sont en particulier plus touchées par la pauvreté ce qui ne favorise pas la réussite scolaire des enfants (cf. rôle du capital économique). Ainsi d'après le *document 20* 14, 2% des enfants élevés par leurs deux parents ont redoublé à l'école élémentaire contre 24 % des enfants de familles monoparentales soit environ 10 points d'écart. 62,6 % des enfants élevés par leurs deux parents ont atteint la 2nde générale et techno sans redoubler contre 42,8% des enfants de familles monoparentales. De même un divorce des parents peut conduire à un plus fort risque d'échec scolaire et donc de déclassement même pour les enfants issus de milieux sociaux favorisés. La structure familiale a donc une influence sur le devenir scolaire des individus donc sur devenir professionnel et donc sur leurs perspectives de mobilité sociale.

Ensuite, la taille de la fratrie joue également sur les perspectives de mobilité ascendante. En règle générale, plus le nombre d'enfants est faible plus les possibilités d'ascension sociale sont importantes et inversement, un nombre élevé d'enfants réduit les chances de mobilité sociale ascendante. Cela s'explique notamment par le fait les enfants d'une famille nombreuse doivent souvent par exemple partager leur chambre, bénéficient de moins de soutien scolaire des parents, moins d'aides aux devoirs, de cours particuliers etc. (moins de ressources familiales : économiques et culturelles).... ce qui a des effets négatifs sur la réussite scolaire donc sur la mobilité sociale. On peut voir ainsi dans les *documents 21 et 22* que dans les familles comptant deux enfants ou moins, un enfant sur 4 est devenu cadre contre 14% dans les familles de trois enfants ou plus. 15,2 % des fils d'ouvriers qui avaient deux frères et sœurs ou moins sont devenus cadres contre 7,4 % de ceux qui avaient au moins trois frères et sœurs soit deux fois moins.

Enfin, le rang dans la fratrie peut aussi jouer un rôle dans la mobilité sociale : réussite scolaire souvent plus grande pour les aînés donc possibilité plus grande de connaître une mobilité sociale ascendante. Par exemple, dans la famille Belhoumi (*documents 19 et 23*) les filles aînées ont pu bénéficier, du fait de leur rang dans la fratrie, de ressources supérieures à celles de leurs cadets (temps consacré par les parents, ressources économiques). Cependant, cette explication n'est pas systématique car les aînés peuvent aussi servir de modèle aux frères et sœurs et favoriser la réussite scolaire et la mobilité sociale ascendante.

Au final, les ressources et configurations familiales influencent le destin des individus. En se combinant, elles permettent d'expliquer des situations de reproduction sociale mais également des trajectoires de mobilité sociale ascendante.

👉 Exercice 8 :

- | | |
|--|--|
| 1 . Un fils d'ouvrier obtient un diplôme d'école de commerce • | |
| 2. Le nombre d'emplois de cadres augmente • | • Évolution de la structure socioprofessionnelle |
| 3. Les emplois industriels diminuent • | |
| 4 . Un fils de cadre obtient un poste de direction sur recommandation de son père • | • Niveau de formation des individus |
| 5. Une fille d'employé en couple avec un cadre obtient un poste de secrétaire de direction dans l'entreprise de son mari • | |
| 6. Une fille de cadre fait un stage dans une agence de voyages dans le cadre de son BTS tourisme • | • Ressources et configurations familiales |

🔗 **A retenir :** La mobilité sociale a plusieurs explications

- Tout d'abord, **l'évolution de la structure socioprofessionnelle** : entre deux générations, les emplois se sont transformés et leur part dans l'emploi total est modifiée. Par exemple, la part des cadres dans la population active a augmenté alors que celle des agriculteurs/ouvriers a diminué. Ces modifications sont alors à l'origine d'une mobilité « mécanique », c'est la mobilité structurelle.
- Ensuite, la mobilité sociale s'explique aussi par le **niveau de formation atteint** par les individus. En général, un niveau de diplôme élevé favorise l'accès à l'emploi qualifié et donc favorise la mobilité sociale ascendante pour les enfants de catégories modestes.
- Enfin, **la famille** est un déterminant important de mobilité sociale. Les ressources (capital économique, social mais surtout culturel), les stratégies et les configurations familiales peuvent influencer le destin des individus.